

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 66 (1927)
Heft: 23

Artikel: Voleurs volés
Autor: Chamot
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221085>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
'Agence de publicité : **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

VAUT-IL LA PEINE DE VIVRE ?

LOUT d'abord, voilà une question que nous n'avons pas le droit de nous poser, puisque notre vie ne nous appartient pas. Oh ! sans doute, il est des gens qui, pour des raisons plus ou moins — plutôt moins — excusables, disposent de leur vie comme d'une chose qui est leur propriété. Mais cela ne nous regarde pas, après tout ; ce n'est point à nous qu'ils auront à répondre de leur acte.

Vaut-il la peine de vivre ? Oui, mille fois oui. Et il y a foule de raisons pour cela. La vie n'est pas toujours couleur de rose, soit. Est-ce un mal ?... Ce serait bien monotone. Il faut de mauvais moments pour faire apprécier les bons. Et soyez certains que ceux-ci ne sont pas les moins nombreux. Il n'y a qu'à savoir en profiter.

Il vaut la peine de vivre pour tout le bien que l'on peut faire et pour racheter tout le mal que l'on peut avoir commis.

Il vaut la peine de vivre pour admirer les splendeurs de la nature, que le Ciel nous a particulièrement prodiguées.

Il vaut la peine de vivre pour admirer aussi les œuvres des hommes, jouir de leurs découvertes quasi journalières et bénéficier de tous les progrès réalisés.

Et puisqu'elle vaut d'être vécue, la vie doit nous trouver de bonne humeur et souriants. Elle aime pas qu'on lui fasse grise mine. Du reste, en ce cas, elle se venge et fait bien.

Il vaut la peine de vivre, parce que nous avons le devoir de vivre ! X.



ONNA CONCEINCE TRANQUILLA

QUAND l'est qu'on a la conceince tranquilla, on n'a poaire dè nion et on pao allà la teta lèvaie iò que sai, sein s'einquiettà dè cein que lè dzeins paovent derè.

On bravo villio que s'ein retornàvè à l'hotò on deçando nè, sè trovà mau tot d'on coup dèvant d'arrevà, et po ne pas restà que dèvant, s'einfatè dein on ètrablio po s'ètaidrè on moment su la paille. Pè malheu l'ètai tot solet ; nion ne lo put soigné, dè manière que lo leinèman matin on lo trovà moo.

On allà averti son valet po lo veni queri. Cé valet que n'avai pas lo tieu tráo seinsiblio, va crià son cousin po lai veni àidi à portà son père. Ye vont, mettont lo villio su on brankà et tracont contrè l'hotò, justameint ào moment iò lè dzeins allavont sailli dáo prédzo, kà l'ètai 'na demeindze matin. La mäsöon dáo villio sè trovàvè proutse dè l'èglise, et po lai allà l'ariont pu passà per derrai sein ètrè vu dè nion ; mà lo valet dáo moo, que martsivè lo premi, tracè ào drài per dèvant, po cein qu'on ètai pe vito.

— Passa pè derrai l'èglise, se lai fà son cousin, vouaïque lè dzeins que vont sailli dáo prédzo !

L'autro, que n'a rein fé dè mau à nion, ne comprend pas porquieit sè foudrà cati, et lai repond :

— No ne l'ein portant pas robà !

L'INCOURA ET LO BRACAILLON

N bravo incurà et on gratta-papai, espèce d'homo d'affèrès dè crouio renom, sè trovàcont on dzo ào télégraphe, iò l'ècrisont ti dou 'na dépêche po einvoyi dein lo défrou, kà tsacon pao avai oquie que pressè, et coumeint cé télégraphe vo z'espèdiè cein à la menuta, cein est gaillà coumoudo po clià que sont accouàiti.

Cé l'homo d'affèrès qu'ètai quie, n'ètai pas la fleu ; l'ètai crouio avouè lè pourrès dzeins à quoui fasai on servico, kà quand l'ao prêtavè, lè subastavè se ne paivont pas rique-raque ào termo, et coumeint s'arrendzivè adè à teni lo couté pè lo mandzo, n'javai pas dè guieusèri que ne fassè à clià que passàvont pè sè pattès. Enfin quiet c'ètai on bracaillon.

Dou lo dzo iò cé gaillà sè trovàvè quie ein mémo teimps què monsu l'incourà, et tandi que l'ècrisont ti dou, lo père Friquette, qu'ètai on tot malin, eintrè assebin dein lo télégraphe, et quand l'a de : atsivo à ti ! lo télégraphisse lai fà, ein lai montreint lè dou qu'ècrisont :

— Eh bin ! père Friquette, n'é-yo pas quie dou galès comis ?

— Oi ma fài, se repond lo farceu ; y'ein a ion po féré lè guieusèri, et l'autro po lè perdenà.

VOLEURS VOLÉS

N de nos plus réputés bataillons vaudois ètai cantonné dans un de nos villages du canton.

Il y avait été bien reçu par la population, avec laquelle il faisait le meilleur des ménages.

Le pintier de l'endroit, seul et unique dans la commune, ètai un brave homme, mais, joignait à cette qualité, le défaut de vouloir grossir assez rapidement son pécule.

Le bataillon ètai une occasion toute trouvée. Il faisait payer son vin le bon prix et tout le reste à l'avenant, à telle enseigne, qu'au bout de deux ou trois jours, la troupe n'y rendait plus visite que lorsqu'elle y ètai obligée.

Cependant, deux fusiliers, amateurs de jass, d'apéros et de bons vins, y passaient quand même tous leurs moments de libre et avaient laissé le plus clair de leurs disponibilités entre les mains du pintier.

Le moment du départ arriva. Nos deux compères avaient fait remplir leurs gourdes de kirsch et été boire un dernier apéro avant de partir.

Sur la deuxième table de la pinte — il n'y en avait du reste que deux — se trouvait aux deux tiers pleine, une bouteille de cognac, fine Champagne, trois étoiles.

Jean dit à Jules :

— Dis-donc, si on lui refaisait ce flacon, on lui a assez donné de « pèze » pendant notre séjour ici !

— Ce serait une petite compensation aux bénéfices qu'il a faits sur nous !

Aussitôt dit, aussitôt fait, départ immédiat avec le corps du délit dissimulé dans un des sacs à pain.

Arrivés au cantonnement, nos deux compères

res s'estimant largement pourvus de réconfortant, firent, en bons camarades qu'ils étaient, une distribution aux copains du kirsch qui ètai dans leurs gourdes. L'appel sur les rangs ne leur permit pas de transvaser le cognac et on s'en remit à la prochaine halte.

Lorsqu'arriva les dix minutes réglementaires, nos deux loustics n'eurent rien de plus pressé que d'aller se cacher derrière une haie pour procéder au partage et lamper une gorgée.

Jules qui ètai porteur du flacon, le déboucha en cinq sec et à glouglou s'en enfila une bonne gorgée... Il eut un haut le corps, rendit immédiatement le liquide et, après avoir toussé, craché, fait bien quelques grimaces, les larmes aux yeux, il put dire à Jean, d'une voix rauque :

— Nom de... D... c'est du vinaigre ! Chamot.

Engagement sérieux. — Je vous prends à mon service, il faut marcher au doigt et à l'œil.

— Au doigt, passe encore, mais à l'œil p...



LES GENS DU LIGNOLET

SIL fait bon aujourd'hui s'arrêter au Lignolet, si tout y respire la paix et l'aisance, il faut bien reconnaître qu'il n'en ètai pas de même il y a dix ans environ, au temps où la déveine semblaient s'acharner sur les Bonaveau et où cette brave Louise ètai en lutte avec ses parents.

Le Lignolet, situé non loin de l'un de nos bons villages vaudois, est un domaine que commande une maison de ferme assez cossue, réparée depuis peu. Maintes générations de Bonaveau avaient arondi ce coin de sol, leur fierté et leur orgueil, pour arriver à Jean Bonaveau, le père de Louise et à sa femme, née Juliette Martin. Il va sans dire que, si les Bonaveau de jadis avaient acquis de la terre, ils avaient aussi su entasser dans leur bas de laine quelques bons louis et pistoles dont Jean, leur héritier, leur avait su gré, comme bien vous pensez.

Oui, Jean aimait ses écus ; il les aimait trop, peut-être. Quant au bas de laine, c'ètai bon pour les vieux dont la marotte consistait à enfouir l'argent sans profit. L'argent, ee nerf de la guerre et du commerce, se rouille dans l'inaction. Si l'homme a sué pour l'amasser, il doit, lui, l'argent, travailler à son tour pour l'homme.

C'est vous dire que le père Bonaveau ne laissait pas chômer ses écus. Même sa marotte à lui ètai de les placer au plus haut taux possible.

Mais, par malheur, au rebours de ses ancêtres, Jean n'avait pour la terre qu'un amour très tiède. Ètai-il paresseux ? Pas précisément, bien qu'il trouvât dur certains travaux qui « scient les côtes » disait-il. La mère Bonaveau, sa femme, point sotte ni méchante pourtant, n'aimait, hélas ! pas plus la bonne terre que son digne époux.

M. et Mme Bonaveau se sentant de l'argent devant eux, voulaient vivre la vie large, facile. Ils avaient assez de l'existence du paysan. Jean,